

À vos Agendas

Décalages des collectes :

Le jeudi 30 mai est un jour férié, décalage des ramassages à partir du jeudi.

Pas de collecte le jeudi, les tournées sont décalées d'une journée jusqu'au samedi 1^{er} juin.

Et côté chiffre ?

714,75 kilogrammes/habitant

C'est la production totale de déchets par habitant sur le territoire du SMIRTOM.

Gros plan

Le compostage domestique

C'est le 1^{er} geste au quotidien qui permet de réduire ses déchets et ainsi agir en tant qu'Eco-citoyen.



La prévention des déchets, qu'est-ce que c'est ?

La prévention (ou réduction des déchets) correspond à l'ensemble des actions contribuant à éviter de produire des déchets.

La prévention se situe avant l'acte de jeter, avant l'apparition du déchet.

Tous les acteurs sont concernés (concepteurs, fabricants, distributeurs, foyers) et vise toutes les étapes de production et de consommation des biens et produits avant leur prise en charge par la collectivité, en agissant autour de deux axes :



Réduire les quantités de déchets produits

exemples : achats malins et consommation responsable, compostage, achat et vente d'occasion, réparation et réutilisation d'objets, cuisine de restes, autocollant stop-pub, ...

Diminuer leur nocivité

exemples : jardiner au naturel, utiliser des piles rechargeables, utiliser des produits éco-labelisés, ...



Comment produire moins de déchets ?

- en produisant mieux,
- en consommant mieux,
- en prolongeant la durée de vie des produits (meilleure utilisation, réparation, don)
- en jetant moins (compost, recyclage, par exemple)

Dans notre quotidien, nous sommes tous acteurs de la prévention :

- les consommateurs qui adoptent les réflexes de la prévention des déchets,
- les artisans de la réparation,
- les structures de l'économie sociale et solidaire,
- les collectivités qui proposent des gestes,
- les industriels qui développent l'éco-conception des produits (réduction du poids des emballages, utilisation de produits moins nocifs, ...).



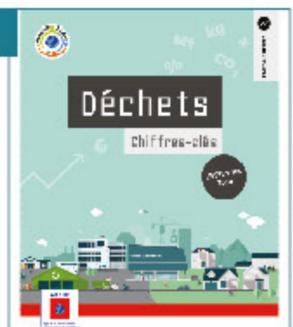
Pour en savoir plus sur la réduction des déchets, rendez-vous sur le site de l'ADEME

Les déchets

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

L'ADEME vient de faire paraître son recueil des chiffres clés dans le domaine des déchets 2018. Cette brochure réunit depuis 2005 l'ensemble des statistiques du secteur des déchets et de certains volets de l'économie circulaire.

- Les flux de déchets en un coup d'œil



Les flux de déchets en un coup d'œil

En 2016, nous avons produit 4,6 tonnes de déchets par habitant



Les déchets, une ressource pour l'industrie française



Mais aussi :



Composter ses déchets

Vous disposez d'un jardin ? N'hésitez pas, compostez vos déchets verts et fermentescibles !

En déposant vos déchets biodégradables et vos déchets de jardin dans votre composteur, vous obtiendrez en quelques mois un compost de qualité qui vous permettra de fertiliser vos sols et apporter à vos plantations tous les éléments organiques nécessaires à leur développement. **30% de votre poubelle peuvent ainsi être détournés !**



Quels déchets composter sans hésiter ?

- Les déchets de cuisine** : épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.
- Les déchets de jardin**, s'ils ne sont pas utilisés pour le paillage : tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, etc.
- Certains déchets de maison** : mouchoirs en papier, essie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.

Quels déchets composter modérément ou avec précaution

- Les déchets très ligneux ou durs** (tailles, branches, os, noyaux, trognons de chou...) : parce qu'ils se dégradent plus difficilement, ils peuvent être broyés au préalable.
- Les mauvaises herbes** : leurs graines résistent au compostage et peuvent germer.
- La viande** : il est préférable de la placer en petits morceaux au centre du tas, hors d'atteinte des animaux.
- Les coquilles d'œufs et coquillages** : même s'ils ne se décomposent pas (vous pouvez les broyer en amont), leur usure apporte des éléments minéraux et leur structure facilite l'aération.
- Les végétaux malades** : si la plupart des germes pathogènes, concurrencés par les micro-organismes du compostage, sont éliminés, on ne peut pas garantir une hygiénisation totale et la destruction des graines. Le compost peut alors permettre la propagation des maladies.

